



Procès-verbal de la réunion de la Commission  
canadienne de sûreté nucléaire tenue le  
8 juin 2017



Procès-verbal de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tenue le jeudi 8 juin 2017 à compter de 9 h, au Centre Kikinahk Friendship, situé au 320, rue Boardman, La Ronge (Saskatchewan).

Présents :

S. McEwan, président  
S. Demeter  
R. Seeley  
S.A. Soliman

M. Leblanc, secrétaire  
L. Thiele, avocate-générale principale  
B. Gerestein, rédacteur du procès-verbal (par Internet)

Conseillers de la CCSN : R. Jammal et G. Frappier

D'autres personnes contribuent à la réunion :

- Bruce Power : M. Burton
- Ontario Power Generation, centrale nucléaire de Pickering : S. Smith

#### Constitution

1. Étant donné qu'un avis de convocation CMD 17-M27 a été envoyé en bonne et due forme et qu'il y a quorum des commissaires permanents, la séance est reconnue comme étant légalement constituée.
2. Depuis la réunion de la Commission du 9 mai 2017, les documents CMD 17-M28 à CMD 17-M30 ont été distribués aux commissaires. Des détails sur ces documents figurent à l'annexe A du présent procès-verbal.

#### Adoption de l'ordre du jour

3. L'ordre du jour révisé, le document CMD 17-M28, est adopté tel qu'il est présenté.

#### Président et secrétaire

4. Le président, S. McEwan, agit à titre de président de la réunion de la Commission, avec l'aide de M. Leblanc, secrétaire, et de B. Gerestein, rédacteur du procès-verbal.

Procès-verbal de la réunion de la CCSN du 9 mai 2017

5. Les commissaires approuvent le procès-verbal de la réunion du 9 mai 2017 tel qu'il est présenté dans le document CMD 17-M29.

RAPPORTS D'ÉTAPE

Rapport d'étape sur les centrales nucléaires

6. En ce qui a trait au document CMD 17-M30, le personnel de la CCSN présente les renseignements suivants :
- La tranche 7 de la centrale nucléaire de Bruce a été mise à l'arrêt le 4 juin 2017 en raison d'une production de base excédentaire et a été remise en service à pleine puissance le 8 juin.
  - Le 12 mai 2017, la tranche 4 de la centrale nucléaire de Bruce a été mise à l'arrêt lors du déclenchement intempestif d'un disjoncteur, entraînant un arrêt d'urgence.
  - Le 18 mai 2017, Bruce Power a informé la Commission de deux incidents mineurs distincts durant le transport.
  - La tranche 1 de la centrale nucléaire de Darlington demeure en arrêt planifié aux fins d'entretien et devrait être remise en service à pleine puissance le 26 juin.
  - L'arrêt planifié aux fins d'entretien de la tranche 5 de la centrale nucléaire de Pickering est terminé, et la remise en service à pleine puissance était prévue pour le 9 juin.
  - La tranche 8 de la centrale nucléaire de Pickering fonctionne à 97 % de la pleine puissance. Il demeure impossible de procéder au chargement de combustible en raison de la concentration élevée de particules en suspension dans le circuit caloporteur. Pour le moment, aucune date n'a encore été fixée quant à la reprise de chargement de combustible.
  - La centrale nucléaire de Point Lepreau demeure exploitée à pleine puissance.
7. La Commission demande des explications à l'égard de l'incident survenu le 12 mai à la tranche 4 de la centrale nucléaire de Bruce et ayant entraîné un arrêt d'urgence. Elle s'enquiert de l'emplacement du disjoncteur fautif. Le représentant de Bruce Power répond qu'il s'agit d'un disjoncteur du transformateur d'alimentation des systèmes du réseau électrique. En réponse à la question de la Commission à cet égard, il confirme que le réacteur a fait l'objet d'une perte de l'alimentation de catégorie IV et qu'il a été arrêté d'urgence. Le système d'arrêt d'urgence SAU1 a été lancé tel qu'il est conçu. Le représentant de Bruce Power fournit des détails sur l'incident et informe la Commission que le réacteur évacuait la

MESURE  
d'ici  
août 2017

- vapeur de la turbine lorsque le disjoncteur s'est ouvert et a entraîné l'arrêt d'urgence. Il ajoute que les deux systèmes d'arrêt ont été activés comme il se doit et que l'incident fait actuellement l'objet d'une enquête. Le réacteur a été remis en service le 24 mai. Un rapport OPEX sera transmis par l'intermédiaire du Groupe des propriétaires de centrales CANDU, et on établit actuellement à l'intention de la CCSN un rapport sur les causes profondes qui doit être soumis le 9 juillet. Le personnel de la CCSN informe la Commission que, à la suite de son examen du rapport, il fera le point sur l'incident à l'occasion de la réunion de la Commission d'août 2017.
8. La Commission s'enquiert de deux incidents survenus durant le transport de déchets radioactifs de faible activité entre le site de Bruce et une installation de stockage autorisée. Le représentant de Bruce Power indique que le même transporteur est impliqué dans les deux incidents. Durant les incidents, des conteneurs scellés certifiés contenant des déchets radioactifs de faible activité se sont déplacés dans le camion et ont été légèrement endommagés, mais les incidents n'ont pas entraîné le rejet de contamination. Le représentant de Bruce Power indique que les conteneurs étaient montés sur roues et ancrés, mais que les ancrages se sont défaits. Il ajoute que, dans la situation visée, afin de prévenir d'autres déplacements, les conteneurs ont été placés sur des blocs et fixés au moyen de chaînes plutôt que de sangles.
  9. La Commission s'enquiert de la défaillance du régulateur électrohydraulique de la tranche 7 de la centrale nucléaire de Pickering. La défaillance a entraîné l'ouverture des vannes de rejet de vapeur en raison d'une hausse de la pression dans le générateur de vapeur. Elle s'expliquait par la dégradation due au vieillissement, et la situation est surveillée étroitement. Le représentant d'OPG répond que le régulateur électrohydraulique est surveillé dans le cadre des processus normaux de gestion du vieillissement d'OPG.
  10. La Commission s'enquiert de la fissuration d'un tube de force d'un réacteur à Kakrapar (Inde) qui a été signalée à la Commission pour la première fois lors de sa réunion d'avril 2016. Le personnel de la CCSN fait le point et signale que l'analyse des causes profondes a été demandée à la Commission de réglementation de l'énergie atomique de l'Inde.

Le 8 juin 2017

Clôture de la réunion publique

11. La séance est levée à 9 h 22.

Sophie Grigores

Rédacteur du procès-verbal

for B. Gewstein

ML

Secrétaire

2017-07-14

Date

17-07-2017

Date

ANNEXE A

17-M27	18-05-2017	e-Docs 5253575
Avis de convocation à la réunion du 8 juin 2017		
17-M28	29-05-2017	e-Docs 5255014
Ordre du jour de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire qui aura lieu le jeudi 8 juin 2017, au Centre Kikinahk Friendship, situé au 320, rue Boardman, La Ronge (Saskatchewan)		
17-M29	30-05-2017	e-Docs 5259725
Approbation du procès-verbal de la réunion de la Commission tenue le 9 mai 2017		
17-M30	02-06-2017	e-Docs 5262970
Rapport d'étape sur les centrales nucléaires Mémoire du personnel de la CCSN		